

*Définition de l'EPS

L'EPS est une discipline scolaire obligatoire avec une finalité, des objectifs, des programmes et des horaires obligatoires. Elle doit permettre notamment **la réussite de tous les élèves en s'appuyant sur une égalité des chances**. Il ne faut pas confondre EPS et sport. EPS permet le développement de certaines compétences transversales : -se connaître et se maîtriser / -comprendre et appliquer des règles / -accepter et respecter les autres / -coopérer et s'intégrer à un collectif / -expérimenter des stratégies

*Les conceptions de l'EPS

Une conception « développementaliste » : L'EPS est considérée comme un moyen de développement des qualités physiques de base : la vitesse, la force,...

Une conception « éducative » : L'EPS permet la construction de compétences méthodologiques et sociales : l'autonomie, la responsabilité

Une conception « culturaliste » : L'EPS permet aux élèves de se confronter et d'intégrer des faits de culture que sont les APSA (activités physiques, sportives et artistiques)

Une conception « récréative ou propédeutique » : L'EPS permet essentiellement à l'élève de se détendre, de s'amuser, afin d'être plus efficace pour les apprentissages fondamentaux.

*Approche interdisciplinaire de l'EPS

L'EPS doit être pensée et pratiquée en relation avec les autres disciplines.

-EPS et français : faire verbaliser sur sa pratique, écrire des documents ou récits.

-EPS et éducation artistique : articuler danse musique, arts visuels, graphisme et motricité

-EPS et éducation civique : éducation à la santé respect des règles collectives, de l'adversaire.

-EPS et sciences : étude du corps et de ses capacités motrices, étude des paramètres physiques

-EPS et TUIC : explication et découverte d'éléments par vidéo notamment

*Caractéristiques des enfants et démarches d'apprentissage

CYCLE 1 : tonus est mal maîtrisé et l'équilibre instable. Ceci cause des maladroresses et des chutes. → créer un climat de confiance et de sécurité, insister sur l'observation des autres, le jeu, le tâtonnement.

CYCLE 2 : affinement des conduites et le début des dissociations. Amélioration de l'équilibre. → démarches exploratoires actives, créer des liens avec d'autres activités, verbaliser les actions et leur sens

CYCLE 3 : progrès moteurs importants, anticipation et de régulation, compréhension de plusieurs infos → créer des projets de classe, insister sur la prise de responsabilité, l'autonomie, se référer aux pratiques.

*L'EPS et les textes officiels

Les programmes de l'école maternelle : Le domaine « Agir et s'exprimer avec son corps » est celui qui nous intéresse en E.P.S. L'enfant découvre les possibilités de son corps par la pratique : → image orientée de leur corps, actions motrices essentielles, déplacements, manipulations → répertoire moteur de base.

Les programmes de l'école élémentaire (108h) → développement des capacités motrices, sens de l'effort, éducation à la santé, valeurs morales et sociales, responsabilité, goût du sport, connaissance de soi, des autres, prévention des risques, socialisation, solidarité, autonomie

L'EPS et le socle commun de connaissances et de compétences L'EPS est lié aux compétences sociales et civiques ainsi qu'à l'autonomie et à l'initiative = il s'agit des principales compétences du socle commun liées à l'EPS.

Les APSA autour de compétences : 4 compétences spécifiques : Réaliser une performance /adapter ses déplacements à différents types d'environnements / coopérer et s'opposer individuellement et collectivement / concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique et esthétique

*Le projet d'école et le projet d'EPS

1989 : première loi qui oblige les écoles maternelles et primaires à mettre en place un projet d'école. Le projet d'E.P.S s'intègre, participe à sa façon au projet d'école.

Ses objectifs : cohérence et continuité des apprentissages en E.P.S sur l'ensemble des niveaux (la répartition du matériel, programmation des 4 compétences spécifiques en E.P.S, mise en place des séances, envisager la relation avec des partenaires tels que l'USEP, les intervenants extérieurs.